

L'association des coffres-forts numériques œuvre pour un marché ouvert propice à l'innovation

Paris, le 23 mars 2011 - Les opérateurs historiques du coffre-fort numérique qui représentent plus de 80% des coffres actuellement en usage en France pour les professionnels et les particuliers, annoncent aujourd'hui leur volonté commune de se regrouper autour d'objectifs communs.

Ce regroupement - qui devrait prendre la forme d'une association - défend un marché libre et ouvert, propice à l'innovation. Ses membres souhaitent mettre rapidement en place une charte d'engagements communs visant à favoriser les usages et l'interopérabilité des coffres-forts numériques, tout en maintenant leurs hauts niveaux de sécurité et de confidentialité des données à caractère privé.

Depuis plusieurs mois, les sociétés françaises Adminium, Coffreo (ViaStorage), E-coffrefort (OFSAD), eFactures, eFolia, HomeBubble, MyArchiveBox, Novapost et Xamance participent à cette phase préliminaire de structuration de la profession.

Plusieurs dizaines de milliers de français utilisent actuellement un coffre-fort numérique pour archiver leurs documents personnels, administratifs et commerciaux (factures, relevés, attestations, bulletins de paie, contrats, bons de garantie,...) ainsi qu'un nombre croissant d'entreprises de toutes tailles et d'institutions. Les acteurs historiques du marché développent depuis plusieurs années des services novateurs permettant de gérer les patrimoines numériques en s'adaptant aux usages. Ils accompagnent le mouvement de la dématérialisation avec de nouveaux services et en toute indépendance avec les institutions (administrations, Trésor public, banques, assureurs, employeurs, organismes d'épargne ou de retraite...). De fait, ils constituent le moteur du dynamisme que connaît aujourd'hui le marché français.

Les particuliers doivent rester maîtres de leurs documents numériques et des informations qu'ils contiennent, et pouvoir choisir librement l'opérateur qui répondra le mieux à leurs besoins personnels de gestion. C'est dans cette optique que le regroupement des acteurs du coffre-fort souhaite mettre en avant une pluralité d'offres, et promouvoir une plus grande fluidité de circulation des documents numériques tout en garantissant la sécurité qui les entoure.

« Dans quelques années, la majorité des foyers aura un coffre-fort numérique, estime Anne-Béatrice Sonnier, porte-parole du groupement et présidente de MyArchiveBox. C'est maintenant qu'il faut donner des gages de sécurité et protéger les particuliers. »

« Notre association, en regroupant les principaux acteurs, va permettre aux institutions et organismes publics d'avoir un interlocuteur de référence sur les questions d'usage des coffres-forts numériques. C'est pour nous essentiel, tant nous sommes convaincus que ces coffres-forts vont transformer le quotidien des français » explique Emmanuel Cudry, porte-parole du groupement et président de ViaStorage (Coffreo).

« Notre volonté est de développer le marché en étant à l'écoute des besoins exprimés par les consommateurs, seule condition pour démocratiser l'usage de nos services » conclut Didier Louvet, porte-parole du groupement Président d'Adminium. »

Contact

Nicolas FAGET, attaché de presse pour l'ACFN

06 47 99 98 25

nicolas@nicolasfaget.com